



Cessons de subir !

Lors de l'assemblée générale de jeudi 31 mai, les collègues de l'accueil ont dû s'organiser entre eux pour assister à l'assemblée générale. Cette situation est anormale. Rappelons que tous les agents du ministère ont le droit d'assister à une, et une seule, heure mensuelle d'information syndicale. A eux de choisir l'organisation syndicale à écouter. En aucun cas, un agent ne peut être empêché d'assister à cette heure d'information mensuelle. Cette heure ne peut être réduite pour des raisons de service.

Comme prévu, le vendredi 1er juin, nous avons rencontré la Direction du C2RMF. L'entretien a duré 2 heures et quart. Nous n'avons pas complètement achevé tous les points.

Le sous effectif : La direction générale du patrimoine n'a pas fourni d'information sur le plafond d'emploi pour le C2RMF. Paraît que vaudrait mieux pas et qu'on serait à l'emploi réel, sans que personne sache ce que cela signifie... Tous les postes que notre direction a souhaité afficher à la BIEP l'ont été.

Cela ne veut pas dire qu'ils soient pourvus. En particulier, quand les candidats viennent d'autres administrations. Il faut que le poste soit prioritaire pour pouvoir être budgété. C'est ainsi le cas pour le poste de gestionnaire CHORUS.

L'accueil jour à Versailles continue de tourner avec la moitié de l'effectif théorique. Si les collègues de l'accueil exigeaient l'application du règlement intérieur, la Petite Écurie du Roi serait fermée...

Les postes de photographes publiés à la BIEP ont eue la chance d'avoir des candidats issus du MCC dont une personne du MUCEM Paris. Toutefois, le nombre de postes publiés ne nous semble pas répondre aux besoins compte tenu des départs effectifs ou à venir. La direction nous a assuré qu'une seconde vague de postes était prévue, mais en catégorie A (IE ou CTA). Wait and see...

Si ces trois exemples sont emblématiques, c'est à tous les niveaux que le sous effectif est présent au centre. Il n'y a pas un département ni filière ou groupe qui y échappe. La réduction du plan de charge est un poison. Plus vous réduisez l'activité, plus nous perdons des personnels c'est ce que nous avons expliqué à la direction. Certes, il faut étudier la demande, mais la réduire de plus de moitié est une catastrophe... l'argument qualité n'est pas encore à l'ordre du jour. Les critères d'éligibilité de la demande d'intervention ne sont pas clairement définis. Gestion, budget, laboratoire atelier... nous sommes rentrés dans une période inqualifiable... Qui fais quoi ? Cette question doit avoir sa réponse dans un organigramme clair et des fiches de poste.

Nous avons dénoncé les ateliers clandestins dans les réserves des

musées nationaux qui échappent au contrôle du C2RMF.

Politique scientifique : le conseil scientifique du C2RMF ne s'est pas réuni depuis plus de deux ans. Le retoilage de ce conseil, suite à l'entrée en vigueur de la RGPP, proposé par notre direction n'est pas encore validée par la direction générale des patrimoines, celle-ci se réfugiant derrière une mission de l'inspection des patrimoines sur les conseils scientifiques que l'on attend toujours. En attendant, nous avons proposé au niveau local de réunir l'ancien conseil de laboratoire de l'UMR, réduit aux seuls membres Cultures, et de commencer à travailler sur les projets scientifiques déposés l'hiver dernier. Demander au MCC un projet scientifique d'un musée c'est de la science-fiction. Syndicalement, nous l'avons rarement obtenu. Pour un centre de recherche un projet scientifique c'est la raison d'exister...

Relation avec le CNRS : la direction reconnaît que la dissolution de l'UMR en deux unités distinctes nous conduit à être en concurrence directe pour les financements et les projets avec nos anciens collègues. Alors même qu'il existe une structure commune avec la fédération de recherche NewAGLAE. Encore bravo à toutes les personnes de la Culture et CNRS qui ont pensé qu'il fallait séparer ces deux structures pour le bien de tous. N'y a-t-il pas des intérêts personnels qui ont pris le pas sur les intérêts collectifs ?

Dernière minute : Après l'annulation d'une première visite, le président du CNRS devrait nous rendre visite, vendredi 8 juin à partir de 15h. Veux-t-il récupérer le projet NewAglae sans le MCC ? considère-t-il le C2RMF comme une structure de recherche ? Il a sa part de responsabilité sur notre situation comme le SMF, le Louvre et le MCC sans oublier notre ancienne direction.

Pour la prime d'enfouissement ou sou-sol, elle va voir avec ses services.

Nous allons demandé à rencontrer le directeur général des patrimoines, Monsieur Béval, nous lui réclamerons d'être accompagné par un responsable du service des ressources humaines.

AG dans les plus brefs délais.

Les 6, 7 et 8 juin, le Syndicat National des Musées et Domaines affilié à la CGT-Culture tient son premier congrès, symboliquement, au MUCEM de Paris. Il sera question de travailler et voter une plate-forme revendicative où tous les musées nationaux se retrouveront.
